

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 7 SEPTEMBRE 2021

Nombre d PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Julie DALMON, Arnaud VOIJOUR, Loïc JARRIGE, Elisabeth MOREL, Frédéric GERAUDIE, Marie GOLFIER – **Soit 8 conseillers.**

EXCUSÉS : Christophe MECKES

ABSENTES : Danièle GOUT et Séverine SEIGLE

Jean-Pierre POMMEPUY donne pouvoir à Julie DALMON
Marielle ROULET donne pouvoir à Frédéric GERAUDIE
Denis BARON donne pouvoir à Jean-Claude REYNAUD
Sophie CROUZEVIALLÉ donne pouvoir à Arnaud VOIJOUR

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Elisabeth MOREL

1 - Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal : *Unanimité*

2 - Délégations : *aucune*

3- Exposé de Mme Manière du Bureau d'études Dejeante : Présentation des grandes lignes du PLU et explications de l'avancée des travaux de la commission Urbanisme qui travaille sur le projet.

4- Délibérations

- **Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)**

Proposition d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (*I.H.T.S.*) en faveur des agents communaux susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.

Unanimité

- **Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet**

Suite au départ en retraite de Martine Madelrieux et à une réorganisation des services, il est nécessaire de créer un poste à temps complet

Unanimité

- **Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet et d'un poste d'animation à temps non complet**

Suite au départ en retraite de Martine Madelrieux et à une réorganisation des services, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet et un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

Unanimité

- **Avis sur le changement de la dénomination du Lycée**

Voutezac étant commune de résidence, le Conseil municipal doit émettre un avis sur les changements de noms du Lycée

Il est proposé par la Région :

- un changement du nom commercial de l'EPLFPA de Brive-Voutezac actuellement nommé « Ecole de l'Horticulture et du Paysage de Murat » par « Campus du Végétal du Pays de Brive ». Il est précisé que l'actuelle dénomination administrative de l'établissement l'EPLFPA de Brive-Voutezac » ne changera pas.
- Un changement de l'actuel nom du « Lycée Henri Bassaler » en « Lycée de l'Horticulture et du Paysage du Pays de Brive »

Avis favorable à l'unanimité

Questions diverses

- Inauguration du Terrain de Ceyrat le 25/09/2021 à 10H30 sur place : les habitants du village sont également conviés
- Remise en place des vitraux de Chagall début octobre
- Demande d'inscrire sur le monument les Morts de la guerre de 1870-1871 : Demander un devis
- Voir pour planter des arbres Place des Enfants et au Terrain de Ceyrat